



FEDERATION SYNDICALE UNITAIRE

éducation recherche culture insertion formation

FSU LORRAINE

CTA du 27 juin 2012

Une urgence : sauver l'enseignement public en Lorraine !

Les orientations en matière d'éducation, prises depuis cinq ans, ont mis à mal le système éducatif lorrain.

Elles ont accentué la destruction de tout ce qui permettait de faire face à la crise scolaire et sociale et de lutter contre l'échec scolaire.

Les suppressions massives de postes dans notre région ont miné les écoles, les collèges et les lycées.

Après avoir rendu l'an dernier 841 emplois d'enseignants, de personnels administratifs et sociaux, la Lorraine a été à nouveau durement frappée en 2012. L'académie de Nancy- Metz est, pour la seconde année consécutive, l'académie la plus touchée.

Le gouvernement précédent a retiré 803 emplois dont 367 postes dans le 1er degré, 425 postes dans le second degré et 11 emplois administratifs et adjoints techniques IRTF auxquels s'ajoutent 16 postes administratifs en Greta.

Ainsi en 5 ans, la Lorraine aura perdu 4000 emplois pour une baisse de 16000 élèves dont une bonne part s'explique par le refus de la scolarisation des moins de 3 ans (35% en 2001, - de 10% à la rentrée 2012), et une orientation précoce accrue vers l'apprentissage.

Dans une région déjà fortement touchée par la crise, ces nouvelles coupes sombres sont inacceptables. La qualité de vie et d'apprentissage des élèves va être touchée de plein fouet et les conditions de travail des enseignants vont encore se dégrader. La lutte contre l'échec scolaire et pour la réussite de tous les élèves lorrains sera de plus en plus difficile à mener. Remplacements torpillés, moyens RASED dévastés, scolarisation des moins de 3 ans asphyxiée, formation professionnelle liquidée.

Toutes ces mesures, s'additionnant aux précédentes suppressions subies depuis plusieurs années, seront dévastatrices pour l'école publique en lorraine et l'avenir des jeunes lorrains, en particulier pour les élèves issus des milieux «modestes» qui représentent environ la moitié d'une classe d'âge dans notre région.

10 postes : 6 en Moselle et 4 en Meurthe-et-Moselle. Le compte n'y est pas !

Dans le premier degré, tous les élèves de Lorraine vont être touchés d'une manière ou d'une autre par des suppressions beaucoup trop nombreuses : le nombre d'élèves par classe qui va augmenter, un enseignant de RASED qui ne viendra plus dans l'école aider les élèves en difficulté, bon nombre de remplacements qui ne seront plus assurés, l'enseignement des langues qui n'aura sans doute plus lieu dans bon nombre d'écoles.

L'annonce de mesures d'urgence pour la rentrée 2012 (1000 postes supplémentaires à la rentrée) ne suffira malheureusement pas : en effet la Lorraine ne dispose que de 10 postes supplémentaires pour la rentrée 2012. Quelle déception! Il y a encore bon nombre de besoins ! Il restera des écoles élémentaires avec une moyenne supérieure à 25 élèves par classe ! En maternelle, il restera également des écoles avec une moyenne supérieure à plus de 30 élèves ! Les moyens ne sont vraiment pas à la hauteur des besoins !

Le premier effort national de 1000 postes en direction du primaire constitue une rupture avec les politiques menées précédemment. D'autres signes seront nécessaires. Il y a urgence en Lorraine de concrétiser sur

le terrain les ouvertures de classes, les moyens affectés à la lutte contre la difficulté scolaire (RASED) mais aussi le remplacement dans les classes.

Les 10 postes annoncés pour la rentrée 2012 s'avèrent notoirement insuffisants.

Dès à présent, la maternelle et l'élémentaire en Lorraine ont besoin d'un plan de rattrapage pour construire l'école de la réussite de tous les élèves.

Au-delà des moyens, l'École a besoin de retrouver la sérénité. Les injonctions, la multiplication des évaluations et le développement de la concurrence à tous les niveaux doivent laisser place à la solidarité, à l'entraide et au travail d'équipe où les enseignants retrouvent l'initiative pédagogique.

Pour le second degré : peu d'annonces, peu d'avancées et encore beaucoup trop d'incertitudes.

A cette heure, si le principe de la réinstallation d'une formation des maîtres pour les lauréats du concours est acté, l'annonce d'une décharge de service **en heures poste** d'un montant de 3 heures pour la rentrée 2012 est confirmée ; il reste à présent à tenir compte de cet élément dans la préparation de rentrée et à prévoir les modalités de l'organisation de la formation.

Par contre rien n'est dit encore sur les créations de postes de vie scolaire aussi bien de CPE que d'AED ou d'AVS, ni chiffrage national, ni répartition,...

Enfin, malgré vos assurances, Monsieur le Recteur, sur l'étude sérieuse et attentive de nos demandes de modifications au cours des opérations du mouvement intra-académique pour améliorer notamment les collègues touchés par une mesure de carte scolaire, vos services n'ont opéré que de très rares déblocages de postes (une dizaine) alors que nos demandes étaient ciblées. La contrainte du taux d'heures supplémentaires est un élément d'explication que nous condamnons, mais aussi la volonté de ne pas remettre en cause une préparation de rentrée élaborée depuis plusieurs mois. Or, les documents préparatoires à ce CTA sur les modifications de structures en seconde nous donnent raison : dans de trop nombreux lycées, les prévisions ont été faites a minima.

Ainsi, de trop nombreuses situations individuelles devront être examinées le 2 juillet, notamment au lycée Schuman de Metz, alors que nous avons essayé d'attirer l'attention sur la situation originale de ce lycée et des réaffectations depuis Metz cette année. Enfin, nous serons vigilants sur le devenir de ces BMP que nous avons demandés au moment du bilan de la rentrée.

Concernant le processus de labellisation de l'AIO en cours en Lorraine, la FSU réclame son arrêt immédiat.

Enfin, vous n'êtes pas sans savoir Monsieur le recteur, que les organisations syndicales ici présentes sont unanimes dans leur revendication d'un **moratoire sur la transformation des GRETA en GIP**. Le ministère a accepté de suspendre pendant l'été ce processus et de consulter les partenaires, dans l'objectif de préserver les missions de service public et le statut des personnels. Nous devons examiner les conséquences que vous en tirez pour le CACFOC du 28 juin et le calendrier académique.

Concernant les infirmières : même si le SNICS-FSU se félicite d'avoir obtenu, après un long combat de près de 20 ans, la reconnaissance en Cat A de la profession d'infirmières à l'EN (1 an ½ après les infirmières hospitalières !), nous ne pouvons que déplorer, d'une part, que cette Cat A ne soit pas la Cat A type, et d'autre part, l'introduction d'un mécanisme transitoire s'étalant sur 10 ans et pénalisant à nouveau la profession. Ce nouveau décret est accompagné « d'un exposé des motifs » qui a pour but d'expliciter les engagements politiques pris par le gouvernement et de préciser les orientations qui doivent être retenues quant à l'application du décret. C'est pourquoi, nous vous demandons de réunir un groupe de travail afin de préparer la CAPA des promotions, car les critères définis jusqu'à présent deviennent obsolètes et les promotions seront effectives dès le 1 septembre 2012 .

Des personnels ATSS en attente de reconnaissance...

La fusion des établissements, le redécoupage des agences comptables, la mutualisation des services entraînent des difficultés croissantes dans le travail quotidien, l'ensemble des personnels est en attente d'une réponse sur la politique des suppressions de postes.

Le fonctionnement des CAPA et des CCP sur les mutations a récemment démontré des dysfonctionnements inquiétants, notamment en ce qui concerne le dialogue de gestion entre l'université de Lorraine et le Rectorat sur la CAPA des adjoints mettant à mal le droit statutaire en « bloquant » les vœux des collègues. Concernant, la CCP des ATSS et l'affectation des CDI, l'administration refuse toute participation au processus. Le dialogue social ne peut se résumer à un discours univoque.

Il y a une chose qui ne saurait changer la FSU n'a qu'une seule ligne de conduite : défendre et développer le service public d'éducation assurant la réussite de tous les élèves. L'Education Nationale est déclarée «cause prioritaire» par le nouveau Gouvernement. C'est sur les actes que la FSU LORRAINE avec les personnels, jugera la politique menée.